



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

caisses d'épargne et Banque populaire

Question écrite n° 44292

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur l'inquiétude grandissante des salariés de la banque populaire sur leur devenir du nouveau groupe et de ses 110 000 collaborateurs. En effet l'engagement des pouvoirs publics dans le capital de la nouvelle holding interpelle. Il tendrait vers les 5 milliards d'euros et derrière de grandes formules, qui se disent rassurantes sur le coopératif et le mutualisme, nous sentons tous la mort imminente de ce modèle économique. La mise en place d'une holding financière de type capitalistique ne sera ni plus ni moins que l'homologue de celle du crédit agricole. Cela n'aura plus rien à voir avec le monde coopératif et mutualiste que défendent âprement les salariés de cette banque. Aussi il souhaiterait connaître l'intention future du Gouvernement sur ce rapprochement, et s'il a mesuré les possibilités des banques et caisses de régionales à rembourser un prêt aussi important dans un délai très court et dans un contexte économique en récession, et surtout quelles en seront les conséquences sociales.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44292

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 2009, page 2464

Question retirée le : 3 mai 2011 (Fin de mandat)